

### MUNICIPALITÉ DE OGDEN ORDRE DU JOUR

### Lundi, 7 décembre 2015 à 19 heures Séance ordinaire du conseil

- Ouverture de la séance
- Ņ Adoption de l'ordre du jour
- ယ **ယ** သ Adoption des procès-verbaux Procès-verbal de la séance ordi la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015
- 4 Période de questions
- Ģ Affaires portant sur les séances antérieures
- Aménagement, urbanisme et développement
  Dépôt du rapport forestier

- Dépôt du rapport d'urbanisme COMBEQ adhésion 2016 inspecteur en bâtiment et en environnement
- 6.3 6.4 6.5 Nomination des membres du Comité Consultatif en Urbanisme Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par les propriétaires 0686 82 1525 et 0686 82 4515 des matricules
- 6.6 Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par le propriétaire du matricule 1388
- 6.7 43 7503 Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par le propriétaire du matricule 0787
- ტ დ Projet LIDAR (Laser or Light Detection and Ranging)

# Environnement et gestion des matières résiduelles

- 7.1 7.2 7.3 Commande des calendriers des cueillettes 2016 Régie des Déchets – agrandissement du site de compostage Memphrémagog Conservation Inc. - Plan de Conservation

- Voirie, transport et travaux publics
  Compte rendu de la réunion du comité de voirie
  Formation gratuite pour l'inspecteur en voirie
- Achat des tomes de Signalisation Routière

### **Finances**

- 9.1 9.2 9.3 Liste des comptes payés Liste des comptes à payer Rémunération des élus pour le 4º trimestre

### **Administration**

- **10.**1 10.2 Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016 RCGT : rapports MTQ et recyclage Mis à jour des archives de la Municipalité
- 10.3
- 10.4 Appui à la Fédération Québécoise des Municipalités contre la taxation sur l'essence

#### : Loisirs et culture

- 12.1 Sécurité publique

  Renouvellement du mandat de prévention des incendies risques faibles à très élevés gestion complète des
- Renouvellement de l'entente avec la SPA
- 12.2 12.3 Révision du schéma de couverture de risques en H sécurité incendie

### 13. Règlements et politiques internes

- **14.** 1 14.1 14.2 Rapport du maire et rapport de la MRC de Memphrémagog
  - Diverses rencontres
- Divers dossiers de la MRC Memphrémagog
- 16. Période de questions

5.

Liste de correspondance

- Levée de la séance

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lundi, 11 janvier 2016 à 19 heures lieu



Maire D.G.

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogden a eu lieu le heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden. 7 décembre 2015

ሙ

#### PRÉSENTS:

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Joe Stairs, Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-12-265 II est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

**ADOPTÉE** 

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

<u>ω</u> Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015

2015-12-266 Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015 tel que présenté.

**ADOPTÉE** 

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

donc ce sujet sera traité immédiatement après la période de questions. Mme Rousseau demande si la piste cyclable pourrait être utilisée pour le ski de fonds. M. Sudlow lui répond que pas officiellement, et Mme Rousseau suggère que la Municipalité d'Ogden et la Ville de Stanstead travaillent ensemble pour ouvrir la piste pour le ski de fonds. Mme Rousseau mentionne aussi amende. Mme Keefe confirme que le tas a maintenant été ramassé mais ajoute qu'il y a beaucoup d'autres places à Ogden qui ont besoin d'être ramassées aussi. un camion neuf ou d'engager des contractants. Mme Keefe mentionne qu'elle a reçu une lettre de l'inspecteur en bâtiment et en environnement lui demandant de ramasser le tas de ferraille o que les coûts d'un camion neuf devraient être calculés afin de déterminer s'il vaut mieux acheter Il y avait quatre (4) personnes présentes dans la salle. M. Dubois est présent pour le point 6.7, était situé chez elle et lui avisant qu'elle avait un certain délai pour le faire afin d'éviter une

### ÇI AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

# 6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.





## Dépôt du rapport d'urbanisme

6.2

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

# COMBEQ – adhésion 2016 – inspecteur en bâtiment et en environnement

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en bâtiment et en environnement est membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle est de 325.00\$ taxes en sus;

2015-12-267 Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

paiement de 325.00\$ taxes en sus. QUE le conseil autorise l'adhésion de monsieur Paul Carignan à la COMBEQ ainsi que le

# Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme

**ADOPTÉE** 

6.4

Ogden est formé de cinq (5) membres ayant droit de vote. Ces membres doivent être nommés par résolution du conseil de la municipalité : consultatif d'urbanisme « composition », le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 5 du règlement numéro 2009.09 relatif au comité

- Trois (3) membres choisis parmi les résidents de la des membres du conseil et des officiers municipaux; municipalité, à l'exclusion
- Deux (2) membres du conseil.

Les officiers du comité consultatif d'urbanisme sont le président, le vice-président et le secrétaire. Ces officiers sont nommés par résolution du conseil de la municipalité. sont nommés par résolution du conseil de la municipalité

L'inspecteur en bâtiment et environnement est d'office membre de ce droit de vote. comité et secrétaire, sans

maire peut assister à toutes les réunions du comité s'il le souhaite

consultatif d'urbanisme, «la durée du mandat des membres est de deux ans et CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article თ du règlement numéro 2009.09 relatif au comité est renouvelable»;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont été nommés à la séance du conseil tenue le 2 décembre 2013 en vertu de la résolution numéro 2013-12-324;

2015-12-268 II est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité

QUE le conseil donne mandat aux membres du conseil municipal à siéger sur le comité consultatif d'urbanisme, soit:

- Joe Stairs (membre du conseil)
- Sylvie Lefebvre (membre du conseil)

QUE le conseil donne mandat aux citoyens suivants à siéger sur le comité consultatif d'urbanisme,

- M. Steven Baker
- M. Gérald Routhier
- M. Richard Violette

pour approbation et le vice-président seront nommés ው ᇟ prochaine séance du CCU മ

QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement, monsieur Paul Carignan est d'office secrétaire du comité.



### Municipalité d'Ogden PROCES-VERBAL

rémunérés en fonction de leurs présences aux réunions du comité. cinq dollars (35,00 \$) par réunion à laquelle ils assistent. QUE les membres choisis parmi les résidents de la municipalité, et nommés par le conseil, sont . La rémunération est de trente-

ADOPTÉE

### 6 Ġ matricules 0686 82 1525 et 0686 82 4515 Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par les propriétaires des

**CONSIDÉRANT QUE** M. et Mme Jean et Valerie Comeau sont propriétaires des propriétés avec matricules 0686 82 1525 et 0686 82 4515, étant des parties du lot 157 adjacente à l'ancien chemin municipal, et qu'ils sont intéressés à acheter la portion du chemin municipal abandonné adjacente à leurs propriétés

### 2015-12-269 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre

appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

subdivisé par Christian Lefebvre, arpenteur-géomètre D'autoriser la vente de l'ancien chemin municipal aux propriétaires susmentionnés, tel que

que tous les frais occasionnés par cette transaction soient défrayés par ces propriétaires QUE l'ancien chemin municipal soit vendu aux propriétaires susmentionnés pour 1\$ à condition

transaction QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette

**ADOPTÉE** 

## 6.6 Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par le propriétaire du matricule 1388 14 4510

**CONSIDÉRANT QUE** M. Gilles Fecteau est propriétaire de la propriété avec matricule 1388 4510, étant une partie du lot 581 adjacente à l'ancien chemin municipal, et qu'il est intéressé acheter la portion du chemin municipal abandonné adjacente à sa propriété; g)

### 2015-12-270 appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité Il est proposé par monsieur Jean R. Roy

D'autoriser la vente de l'ancien chemin municipal au propriétaire susmentionné, tel que décrit par rénovation cadastrale

tous les frais occasionnés par cette transaction soient défrayés par ce propriétaire QUE l'ancien chemin municipal soit vendu au propriétaire susmentionné pour 1\$ à condition que

transaction QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette

**ADOPTÉE** 

## 6.7 Achat d'une partie de l'ancien chemin municipal par le propriétaire du matricule 0787 43 7503

**CONSIDÉRANT QUE** M. Pierre Dubois est propriétaire de la propriété avec matricule 0787 43 7503, étant des parties des lots 163 et 164 adjacente à l'ancien chemin municipal, et qu'il est intéressé à acheter la portion du chemin municipal abandonné adjacente à sa propriété;

#### 2015-12-271 et résolu à l'unanimité Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Robert Lebrun

la rénovation cadastrale D'autoriser la vente de l'ancien chemin municipal au propriétaire susmentionné, tel que décrit par

**QUE** l'ancien chemin municipal soit vendu au propriétaire susmentionné pour 1\$ à condition que tous les frais occasionnés par cette transaction soient défrayés par ce propriétaire.





transaction. QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette

**ADOPTÉE** 

- 6.8 Projet LIDAR (Laser or Light Detection and Ranging) - REMIS
- 7. **NVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 7.1 Commande des calendriers des cueillettes 2016
- 2015-12-272 Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à commander les calendriers des cueillettes 2016 de la compagnie Imprimerie Plus Estrie, au prix de 252.30\$ taxes en sus.

**ADOPTÉE** 

### Régie des Déchets agrandissement du site de compostage

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) prévoit la construction en 2016 d'une nouvelle plateforme de compostage permettant d'augmenter sa capacité de réception et de traitement des matières organiques ainsi que des boues provenant de la vidange des installations septiques

**CONSIDÉRANT QUE** par la réalisation de ce projet, la Régie sera en mesure de recevoir, des municipalités qui sont membres et clientes, 14,000 mètres cubes par année de boues de fosses septiques et 8,200 tonnes par année de résidus de collecte à trois voies;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de poursuivre la planification de ce projet, la Régie doit fournir au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC), des lettres d'intention des municipalités confirmant leur intérêt à se joindre au projet au cours des prochaines années

2015-12-273 II est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité

compostage <u>ল</u> conseil de nseil de la municipalité d'Ogden appuie ce projet d'agrandissement du de la Régie des Déchets. site de

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à préparer une lettre d'intention indiquant que la municipalité d'Ogden encouragera ses résidents de faire acheminer les boues provenant de la vidange de leurs installations septiques au site de la RIGDSC à Coaticook, et incitera les entrepreneurs en vidange d'installations oeuvrant sur le territoire d'Ogden de faire de même.

ADOPTÉE

### 7.3 Memphrémagog Conservation Inc. - Plan de conservation

conservation des milieux naturels sur le territoire de la municipalité d'Ogden, qui consiste en un CONSIDÉRANT QUE Memphrémagog Conservation Inc. a élaboré le projet intitulé : Plan de

considération dans le contexte de l'aménagement du territoire de la municipalité; portrait des milieux naturels ainsi que des zones de contraintes naturelles à prendre

**CONSIDÉRANT QUE** pour le financement de ce projet, Memphrémagog Conservation Inc. responsable pour au moins 3,350.00\$ et la municipalité d'Ogden sera responsable pour un maximum de 2,000.00\$;



Maire D.G.

2015-12-274 Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden donne son appui au projet du Memphrémagog Conservation Inc. mentionné ci-haut, et accepte de contribuer 2,000.00\$ à ce plan de conservation.

QUE cette dépense soit prévue au budget 2016

**ADOPTÉE** 

# 8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

# 8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le novembre dernier. 23

# 8.2 Formation gratuite pour l'inspecteur en voirie

**CONSIDÉRANT QU'I**nfo Excavation offre une formation gratuite à l'inspecteur en voirie d'approfondir ses connaissances sur la prévention des dommages aux infrastructures souterraines et la façon de faire une demande de localisation en ligne; afin

12h00 et qu'il n'y a aucun coût pour assister à cette formation; CONSIDÉRANT QUE cette rencontre se tiendra à Sherbrooke le 25 février 2016 de 8h30 à

2015-12-275 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité

tenant le 25 février 2016 QUE le conseil autorise l'inspecteur en voirie, M. Vincent Langlois, à assister à cette formation se

cette formation le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister

ADOPTÉE

# 8.3 Achat des tomes de Signalisation Routière

.5-12-276 Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

N

**QUE** le conseil autorise l'achat des tomes de signalisation routière de la compagnie Publications Québec, au prix de 199.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

### 9. FINANCES

### 9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 59,380.16\$ et les salaires s'élèvent à 10,715.79\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 70,095.95\$.



### Municipalité d'Ogden PROCÈS-VERBAL

Maire 20

2015-12-277 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

### 9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 27,127.01;

2015-12-278 **Il est proposé par** monsieur Jean R. Roy **appuyé par** madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

**QUE** la liste des comptes à payer au 7 décembre dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

**ADOPTÉE** 

### 9.3 Rémunération des élus pour le 4e trimestre

### 2015-12-279 appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité Il est proposé par monsieur Robert Lebrun

comme suit : QUE le paiement de la rémunération des membres du conseil soit autorisé pour le 4e trimestre,

**ADOPTÉE** 

#### 6 **ADMINISTRATION**

### 10.1 Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal stipule ce qui suit :

ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune Le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances

CONSIDÉRANT QUE l'article 148.0.1 du Code municipal stipule ce qui suit :

Le secrétaire-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier

2015-12-280 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité

QUE les séances ordinaires du conseil en 2016 se tiendront aux dates suivantes à 19h00:

- Lundi le 11 janvier Lundi le 1 février Lundi le 7 mars
- VVV



### Municipalité d'Ogden PROCES-VERBAL

Maire

- Lundi Lundi
- **Y Y Y Y Y Y Y Y** Y Lundi

  - Lundi
  - Mardi Lundi
- Lundi ii le 4 avril
  ii le 2 mai
  ii le 6 juin
  ii le 4 juillet
  ii le 1 août
  ii le 6 septembre
  ii le 3 octobre
  ii le 7 novembre
  ii le 5 décembre
- Lundi Lundi

#### **ADOPTÉE**

### 10.2 RCGT: rapports MTQ et recyclage

être vérifiés par le comptable; CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit achever des rapports pour le gouvernement qui doivent

#### ~-12-281 appuyé par monsieur Je et résolu à l'unanimité **Il est proposé par** monsieur Joe S **appuyé par** monsieur Jean R. Roy Stairs

2

QUE le conseil autorise RCGT à procéder à la compilation des rapports suivants

Rapport du MTQ Rapport du recyclage

possible Tel que prévu, si nécessaire, et au même moment que la vérification des états financiers, si

#### ADOPTÉE

### 10.3 Mis à jour des archives de la Municipalité

bien archivés CONSIDÉRANT QUE la Municipalité requiert que les documents dans la voûte municipale soient

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une offre de services pour la gestion des documents et des archives 2016 de la compagnie HB archivistes, s.e.n.c. pour le montant de 984.14\$ taxes en sus pour le forfait hebdomadaire de 4 jours;

#### **J-12-282** appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité Il est proposé par monsieur Robert Lebrun

N

QUE le conseil autorise la directrice générale à engager les services de la compagnie HB archivistes, s.e.n.c. pour la gestion des archives municipales, au montant maximal de 984.14\$ taxes en sus.

#### **ADOPTÉE**

## 10.4 Appui à la Fédération Québécoise des Municipalités contre la taxation sur l'essence

communiqué de presse se disant inquiète des propos du ministre des Finances qui laisse entendre qu'une augmentation de la taxe sur l'essence pourrait être une des mesures pha plan d'action mettant en œuvre la Stratégie gouvernementale; CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a émis un phares du

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a expliqué que taxer l'essence, sans plan d'ensemble, c'est pénaliser les citoyens des régions, car une hausse du prix de l'essence irait à l'encontre de l'orientation de la nouvelle Stratégie gouvernementale qui vise à favoriser l'inclusion sociale et à réduire les inégalités sociales et économiques;



Maire D.G.

2015-12-283 Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité d'Ogden donne son appui à la Fédération Québécoise des Municipalités cont la taxation sur l'essence et demande au gouvernement de présenter un plan d'action créatif réaliste qui tiendra compte des particularités de toutes les régions du Québec. s contre éatif et

ministre QUE copie de cette résolution soit envoyée au président de la FQM, M. Richard Lehoux, des Finances, M. Carlos Leitao Ф au

**ADOPTÉE** 

### 11. LOISIRS ET CULTURE

Il n'y aucun sujet à traiter sous cette rubrique

### 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 12.1 Renouvellement du mandat de prévention des incendies gestion complète des risques faibles à très élevés

service du Groupe GPI pour les visites d'inspection en prévention incendie en 2014 pour les risques faibles, au prix de 4,578.00\$ taxes en sus, et pour les risques moyens, élevés et très élevés, au prix de 4,638.00\$ taxes en sus, pour un total de 9,216.00\$ taxes en sus pour l'année 2014; CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2014-01-023, le conseil avait accepté l'offre de

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat prévoyait que, pour 2015, les prix seraient indexés à raison de 2.5%, ce qui équivaut à un total de 9,446.40\$ taxes en sus pour l'année 2015, soit 4,692.45\$ pour les risques faibles et 4,753.95\$ pour les risques moyens, élevés et très élevés;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat prévoyait qu'en 2016, les prix seraient encore indexés à raison de 2.5%, ce qui équivaut à un total de 9,682.56\$ taxes en sus pour l'année 2016, soit 4,809.76\$ pour les risques faibles et 4,872.80\$ pour les risques moyens, élevés et très élevés;

2015-12-284 II est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Joe Stairs

et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil accepte de renouveler le contrat de service avec le Groupe GPI pour les visites d'inspection en prévention incendie pour les risques faibles et pour les risques moyens, élevés et très élevés, au prix maximal de 9,682.56\$ taxes en sus, pour l'année 2016.

QUE ce prix sera indexé à raison de 2,5% en 2017 si la Municipalité choisit de prolonger la présente

Municipalité QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la

**ADOPTÉE** 

# 12.2 Renouvellement de l'entente avec la SPA - REMIS

## 12.3 Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre **CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 8 de la *Loi sur la sécurité incendie*, une municipalité régionale de comté doit établir un schéma de couverture de risques fixant, pour tout son territoire,

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de la Sécurité publique a attesté de la conformité du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Memphrémagog le 11 février 2008 et qu'il est entré en vigueur le 3 avril 2008;

attestation de conformité; révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière CONSIDERANT QU'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, le schéma doit être





**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 30 de cette Loi, la révision du schéma de couverture doit se faire suivant la même procédure que son élaboration;

schéma de couverture de risques en sécurité incendie depuis plusieurs mois et que la municipalité lui a communiqué, comme le prévoit l'article 13 de la Loi, les informations nécessaires à la révision du schéma et lui a fait part des moyens qu'elle peut prendre pour optimiser ses ressources en matière de sécurité incendie; CONSIDÉRANT QUE la MRC, de concert avec les municipalités locales, travaille à la révision

propositions en mentionnant l'impact de celles-ci sur l'organisation de ses ressources humaines, matérielles et financières, le cas échéant tel que le prévoit l'article 15 de la Loi; CONSIDERANT QUE la municipalité a eu l'occasion de donner son avis à la MRC sur les

municipalité CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, tel que le prévoit l'article 16, que les actions et leurs conditions de mise en œuvre prévues au schéma révisé, traduites dans un plan, soient adoptées par la

2015-12-285 Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden adopte le plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que le chapitre VI intitulé « Objectifs de prévention et de protection » du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé.

**ADOPTÉE** 

# 13. RÉGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

## 14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

### 14.1 Diverses rencontres

M. Sudlow mentionne qu'il est allé à la rencontre des maires avec la FQM qui s'est tenue à Cookshire, et qu'il est aussi allé à la réception pour la nouvelle Temple de la Renommée de l'École secondaire La Ruche. Il parle aussi de l'augmentation des nouvelles évaluations à Ogden en l'année 2015, et de la nouvelle plateforme pour le compost que la Régie des Déchets de Coaticook va faire construire

# 14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

M. Sudlow annonce que le projet pour l'embellissement d'Ogden a été accepté pour le pacte rural et que la plantation des pommetiers se tiendra le 30 avril 2016 et nous aurons besoin de volontaires pour aider. Il mentionne aussi que la MRC a un nouveau fonds qui remplacera le pacte rural, et que M. Jacques Demers a été réélu comme préfet de la MRC.

## 15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

d'utiliser des entrepreneurs locaux mais que leur méthode d'engager sera à revisiter. Mme Rousseau a demandé les prix pour les licences de la SPA, et les prix lui ont été fournis. M Tremblay a demandé pourquoi c'est souvent le même entrepreneur qui est engagé par la municipalité pour le creusage de fossés, et le comité de voirie lui a répondu que la priorité est



## PROCES-VERBAL

Municipalité d'Ogden

#### D.G.

#### 2015-12-286 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller monsieur Lebrun propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 20 heures 25.

Michael Sudlow
Maire

Vickie Comeau

Directrice générale et secrétaire-trésorière